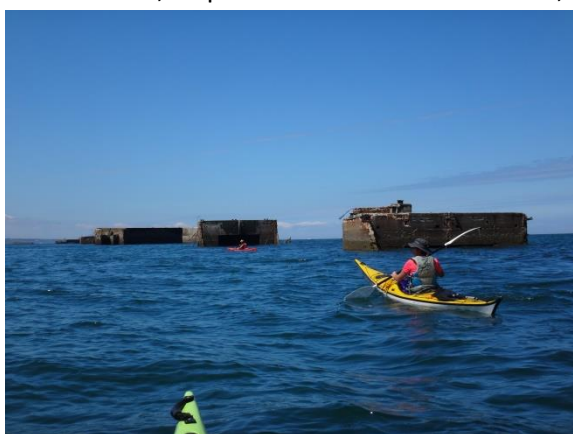


Le Raid Normand Voile-Aviron

c'est :

- **Un raid**, c'est-à-dire que ce n'est ni une croisière, ni une course, mais un parcours marin un peu engagé, où l'on demande aux participants une certaine autonomie, (ceci n'excluant pas l'entraide et la convivialité) dans des conditions « rustiques » : pas de grosse organisation, mais une adaptabilité aux conditions changeantes. C'est l'esprit « naviguer léger », un peu de l'ambiance des raids vikings, mais sans l'agressivité ! Les étapes varient entre 11 et 22 milles par jour, ce qui est raisonnable.
- **Un raid normand**, qui traverse deux départements : la Manche et le Calvados, avec un départ à Saint-Vaast-La Hougue, dans le Cotentin, près de Tatihou, puis la flottille frôle les îles Saint-Marcouf, passe devant la baie du Grand Vey, avant d'atteindre Grancamp Maisy. Le trajet passe par tous les hauts lieux du Débarquement allié de 1944 : Utah Beach, Pointe du Hoc, Omaha Beach, Gold Beach, le port artificiel d'Arromanches,



Juno Beach pour arriver à Courseulles. La troisième étape nous ramène à Grancamp via Port-en Bessin. La dernière étape permet de revenir à St Vaast pour le feu d'artifice (et de retrouver les remorques, sécurisées dans la cour d'un collège).



- **Ouvert à tous les bateaux voiles-avirons** (on appelle ainsi les bateaux pouvant, selon les conditions du moment, être propulsés indifféremment à la voile et à l'aviron - ou à la godille ; dans ce dernier cas, on affale la voile et le mât en général). On attend des bateaux individuels ou familiaux (généralement de 4 à 6m), et des bateaux



d'équipages (comme les « yoles de Bantry » de 11m, reproduction d'une chaloupe de commandement d'une frégate du XVIIIème, armée de trois voiles au tiers et 10 rameurs en pointe). Les bateaux peuvent être de conception moderne.



- **Légers mais sûrs** : les bateaux devront respecter les règles de sécurité légales (armement à moins de 6 milles d'un abri), plus d'autres spécifiques au raid (VHF notamment). Le nombre de bateaux sera limité et les bateaux jugés impropres à un tel parcours ne seront pas acceptés. Des bateaux accompagnateurs du patrimoine accompagneront la flottille, notamment la barque chalutière de 1949 *La Grandcopaise*. D'autres contacts sont en cours.
- **Les conditions d'hébergement seront rustiques** : des gymnases ou structures équivalentes seront mis à disposition par les communes accueillant le Raid Normand, ce qui permettra d'avoir des sanitaires et un endroit où étendre son duvet. Ceux qui préfèrent l'intimité et l'esprit raid cabaneront, c'est-à-dire qu'ils dormiront dans leur bateau sous une voile, un taud ou une tente adaptée au format du bateau. Les



équipages devront gérer leurs repas en autonomie.

- **Des animations auront lieu dans les ports** :
 - La commune de St Vaast prévoit un repas des équipages à la Hougue,

- Nous pourrons profiter de la fête du Bulot / fête du port à Courseulles les 13 et 14 juillet
- Et bien sûr, finir avec le feu d'artifice à St Vaast !
- D'autre part, nos bateaux feront également une animation via des épreuves ou démonstrations de manœuvre seront effectuées par les participants. On peut citer :
 - la manœuvre de transfert de sac d'un quai à un bateau éloigné du quai, via un cordage lancé
 - des démonstrations / concours de manœuvre à l'aviron ou à la godille
 - la « yole du capitaine » : épreuve spécifique aux yoles de Bantry, dans laquelle un passager de marque doit être transféré – avec les honneurs – d'un quai à l'autre.

- **Ce raid est organisé par l'association normande Yole 27**, située à Poses, sous l'impulsion et le parrainage de la **Fédération Voile-Aviron**. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est demandé aux participants de prendre une licence auprès de la FVA, et de participer aux frais. Les informations concernant l'inscription sont à retrouver sur <http://voileaviron.org/raid-normand/> et auprès de yole27@yahoo.fr.

